



SSIAP 2

FORMATION INITIALE

DUREE

77 Heures (11 jours) incluant l'examen

PREREQUIS

- Être titulaire du diplôme SSIAP 1 à jour (moins de 3 ans)
- Être titulaire de la carte S.S.T. en cours de validité ou équivalent
- Attestation employeur justifiant l'emploi en tant que SSIAP 1 pour une durée de 1607 heures au cours des 24 derniers mois
- Détenir un certificat médical d'aptitude

NOMBRE DE STAGIAIRES

De 4 à 12 stagiaires

DISPOSITIFS D'ACCES

- Formation éligible au CPF
- Plan de développement des compétences
- Pôle emploi

PEDAGOGIE

- Formation dispensée en présentiel
- Cours théoriques et exercices de mise en pratique

EVALUATION ET VALIDATION

- Epreuve théorique
- Epreuve pratique
- Epreuve orale

CODE RSCP : 1401
CODE CPF : 236960

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

servicecommercial@afmae.fr

TARIF **1 300 € TTC**

OBJECTIFS

- Diriger une équipe d'agents de sécurité incendie
- Appliquer les règlements de sécurité incendie
- Diriger le poste de sécurité incendie
- Porter assistance aux personnes
- Assurer la formation du personnel

PUBLIC CONCERNE

Agent de sécurité incendie titulaire du SSIAP 1 souhaitant devenir Chef d'équipe de Sécurité Incendie SSIAP 2

CONTENU

- Le rôle et les missions du chef d'équipe
- La manipulation du système de sécurité incendie
- L'hygiène et la sécurité du travail
- Le rôle du chef de poste en situation de crise
- Exercices pratiques et mises en situation

TEXTES DE REFERENCE

- Arrêté du 2 mai 2005 consolidé
- Arrêté du 25 juin 1980 modifié (ERP)
- Arrêté du 30 décembre 2011 (IGH)